



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**AUDIENCE DU 25 JANVIER 2016
COMPTE RENDU**

La Directrice Départementale, Madame Catherine BRIGANT, en la présence de Madame BOUVET, a reçu le bureau de la section **F.O.-DGFIP29** en fin de matinée le lundi 25 janvier dernier. Rappelons qu'avant sa prise de fonction dans le Finistère, Catherine BRIGANT était responsable à la Centrale des missions foncières, fiscalité du patrimoine et statistiques.

Présentation faite de notre délégation, nous avons tenu à rappeler à la veille d'une journée de grève nationale dans la Fonction Publique, nos revendications **Force Ouvrière** et notamment notre exigence de consolidation du service Public Républicain.

Nous avons aussi dénoncé la politique d'austérité en vigueur, mise en œuvre notamment autour du pacte de responsabilité dont les mesures d'exonérations et de restitutions aux entreprises (100 milliards sur 3 ans) entraînent des pertes considérables de recettes fiscales, et provoquent des effets destructeurs sur les missions de services publics.

Concernant les ministères financiers, nous avons rappelé qu'en 15 ans, pas moins de 40 000 emplois ont disparu et que 2016 est une année historique, avec une contribution à hauteur de 60 % du Ministère des Finances aux suppressions d'emplois, pour des effectifs qui représentent à peine 10 % au sein de la Fonction Publique d'Etat.

Dans un tel contexte, nous avons souligné les plus grandes difficultés rencontrées par les services et les agents, pour assumer des missions qui n'ont eu de cesse de se complexifier ces dernières années.

F.O.-DGFIP29 a dénoncé aussi les réponses toutes faites de l'administration pour tenter de pallier à la pénurie des effectifs et à la désorganisation des services, à travers notamment le discours bien rodé lié aux effets salvateurs de la dématérialisation.

Sur ce point, nous avons indiqué à la Directrice que la réalité du terrain est toute autre, et notamment que les procédures préalables à la mise en place des

opérations de dématérialisation sont complexes et chronophages et dépendent aussi du volontarisme des partenaires en ce qui concerne le secteur local.

Nous avons rappelé combien les gains de productivité liés à la dématérialisation étaient surévalués et que dans un contexte où les services sont d'ores et déjà à genoux, il va falloir rapidement faire face sur le secteur local à des enjeux induits par les conséquences de la Loi NOTRe, qui porte bon nombre de bouleversements en matière de compétences et de fusions des collectivités territoriales.

Concernant les missions à caractère fiscal, nous avons à nouveau dénoncé les effets dévastateurs des sous effectifs dans les services et les grandes difficultés pour pouvoir satisfaire la demande des usagers. Entre autres exemples, nous avons rappelé à Madame BRIGANT les conséquences catastrophiques pour nos collègues sur le terrain, de la suppression de la demi part fiscale des veuves, collègues qui par dessus le marché ont eu à subir la communication cacophonique du Ministre du Budget début novembre sur le sujet.

Pour couronner le tout nous n'avons pas manqué de rappeler le courrier envoyé aux usagers début décembre promettant à cette catégorie de contribuables un remboursement sous 3 semaines, alors que techniquement, l'opération s'avérait impossible à réaliser dans ce calendrier !

Dans le même genre de florilège propre aux déclinaisons locales des initiatives de la Direction Générale, nous avons évoqué aussi la pagaille générée par les opérations de télé procédures en lien avec le paiement en ligne de la cotisation foncière des entreprises (CFE), que les SIE du Finistère et d'ailleurs ont dû gérer en cette fin d'année dernière.

Enfin et en corollaire des enjeux inhérents au secteur local, nous avons aussi évoqué le chantier de la mise en place de la retenue à la source à l'horizon 2018, et nos inquiétudes quant à son déploiement.

Concernant la défilialisation des mutations, la délégation **F.O.-DGFIP29**, n'a pas manqué de souligner l'insuffisance de certaines formations à vocation simplement cosmétique, qui ne préparent pas du tout aux aspects concrets des métiers de la DGFIP.

Compte tenu des contraintes très fortes qui pèsent sur les services du Finistère nous avons particulièrement insisté sur la très grande fragilité du réseau, et l'élévation alarmante de la souffrance au travail chez bon nombre de nos collègues.

Nous avons invité Madame BRIGANT à se rendre sur le terrain tout en lui rappelant aussi sa responsabilité de numéro 1 sur le sujet de la santé et de la sécurité au travail des agents de la DGFIP du Finistère.

En conclusion, nous avons demandé à la Directrice quelle était sa feuille de route en matière d'évolution du réseau de la DDFIP29.

En réponse à notre intervention, la Directrice nous a répondu que le terrain ne lui était pas complètement étranger, puisqu'elle avait eu pendant 2 ans des fonctions de Directrice Adjointe à la Direction de Paris Nord.

Elle a admis que les temps étaient particulièrement durs et les situations tendues dans les services, elle a tenu à remercier les agents et les cadres pour leur investissement.

Sur le sujet des gains de productivité imputés à la dématérialisation, sa réponse a consisté à souligner que toute réforme d'ampleur a un coût d'entrée dont les effets positifs sont à recueillir à posteriori...

Madame BRIGANT a évoqué ensuite la défiliarisation des mutations et notamment ces conséquences sur le réseau notamment en raison d'un déficit de formation. Elle a indiqué que, dans la mesure du possible, il était souhaitable de privilégier les formations en doublons sur place.

Concernant les emplois, elle a indiqué ne pas avoir de solutions et qu'il convenait de faire au mieux dans ce contexte très tendu... Elle a reconnu la place centrale de la DGFIP et a déploré que notre Ministère ne soit plus considéré comme Régalien.

Sur le sujet de la retenue à la source, la Directrice a rappelé qu'il s'agissait d'un projet volontariste initié par le gouvernement et qu'elle espérait que les pistes les plus simples puissent se dégager afin de limiter la charge de travail à demander aux SIP.

Sur la question des évolutions du réseau, la Directrice a indiqué ne pas avoir de feuille de route, tout en évoquant ses réflexions sur le thème de sa professionnalisation. Selon elle, il est possible par exemple, d'imaginer dans le cadre des relations à distance, un service départemental des impôts fonciers sans que pour autant, tout soit rassemblé sur un même site, et donc sans demander aux agents de bouger... poursuivant sa démonstration, elle a indiqué qu'il y a des services où l'usager se déplace et d'autres où il se déplace beaucoup moins...

Toujours en réponse à notre intervention, elle a par ailleurs souligné, sa grande vigilance et celle de ses services, sur la problématique de la souffrance au travail ainsi que l'attention à porter aux agents en difficultés, en soulignant sa disponibilité pour évoquer les situations particulières.

Pour conclure, et tout en rappelant ses origines Finistériennes, Madame BRIGANT a mis l'accent sur les particularités d'aménagement du territoire de ce département et notamment la bipolarité marquée par l'implantation des deux principales villes de Brest et Quimper sans oublier Morlaix.

Lors de ce premier échange dans ce contexte d'audience bilatéral, la délégation F.O.-DGFIP29 tenait à poser à la nouvelle Directrice bon nombre des problématiques qui actuellement mettent fortement à mal les services et les agents. Sur la question des emplois et sans surprise nous avons eu droit aux éléments de langages habituels pratiqués par les représentants du Directeur Général.

Nous lui avons aussi rappelé notre fort attachement aux réunions institutionnelles (CTL, CHS-CT, CAPL, CDAS) au sein desquelles F.O.-DGFIP29 continuera de défendre les intérêts matériels et moraux des agents et à porter toutes ses revendications sans aucune complaisance.